



**Commune de Trois-Ponts
Commission des Affaires Economiques**

Appel à candidature

Le Collège communal de Trois-Ponts porte à la connaissance de la population que le Conseil communal, réuni en séance du 29 janvier 2019, a décidé du principe de renouveler complètement les Membres composant la Commission des Affaires économiques (CAE).

Conformément à l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, la CAE est composée, entre autres, de huit (8) représentants des commerçants et professions libérales, outre un agriculteur, représentant le monde agricole.

Le Conseil communal rappelle que ladite Commission a pour objectif la recherche de propositions pour favoriser l'expansion économique sur tout le territoire de la commune.

Les actes de candidature devront être adressés, au Collège communal, par envoi recommandé ou déposés contre récépissé pour le 29 mars 2019 au plus tard.

Les candidatures feront état des -nom, prénom, profession et domicile du candidat- ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association.

Le Conseil communal choisira les membres parmi les candidats.

Le règlement d'ordre intérieur peut être consulté au guichet du Secrétariat communal, Route de Coe 58 à Trois-Ponts, pendant les heures normales d'ouverture.

Par le Collège,

Pour le Directeur général, absent
Le Directeur général f.f.
V.Close

Le Bourgmestre
F.Bairin